

Suivi de l'appel Palestine signé par plus de 1.000 citoyen.nes de la Province de Namur

Situation au 30 mars 2026

Sommaire

- Réponse de
 - Stéphane Hazée,
 - Maxime Prévot,
 - Éliane Tillieux
 - et Farah Jacquet
- Liste des mandataires n'ayant pas encore communiqué de réponse
- Affiche de l'exposition de deux artistes palestiniens à Bomel et du concert de clôture de Karim Baggili
- Proposition de résolution concernant la participation de la RTBF au concours Eurovision

**RÉPONSE DE STÉPHANE HAZÉE,
député Ecolo au Parlement de Wallonie et de la Fédération Wallonie Bruxelles
23 février 2026**

Je vous remercie pour votre mobilisation constante sur cet enjeu essentiel.

Parmi les actions entreprises pour tenter de mettre la pression sur les Gouvernements et sortir le carton rouge contre le Gouvernement israélien, la plus récente initiative est la proposition de résolution déposée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles suite à la décision des organisateurs de maintenir la participation d'Israël au concours Eurovision de la chanson, dans le contexte des massacres perpétrés par le Gouvernement israélien à Gaza. Ce choix est tout à fait incompréhensible, autant que le choix de la RTBF d'y confirmer sa participation.

Nous avons donc proposé que le Parlement prenne position pour affirmer que le respect du droit international et en particulier l'exécution des crimes les plus graves doivent être pris en compte et que cette condition n'est manifestement pas rencontrée pour le concours Eurovision 2026, à l'instar de la Russie exclue du concours suite à l'invasion de l'Ukraine.

Cette proposition de résolution Ecolo a malheureusement été rejetée par le MR et les Engagés en commission il y a deux semaines, comme les initiatives précédentes visant à augmenter la pression contre les génocidaires du Gouvernement israélien. Il en est de même de textes convergent du PS et du PTB.

Nous y reviendrons néanmoins en séance plénière mercredi dans une semaine.

Cordialement.

Stéphane Hazée.

La proposition de résolution évoquée dans ce courrier est présentée plus loin

**RÉPONSE DE MAXIME PRÉVOT,
ministre des affaires étrangères
19 mars 2026**

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour votre courrier, dont j'ai bien pris connaissance, et pour la préoccupation que vous exprimez quant à la situation extrêmement grave que traverse actuellement le peuple palestinien. La souffrance persistante des populations civiles, confrontées à une crise humanitaire d'une ampleur dramatique, ne peut laisser personne indifférent. Je partage pleinement l'inquiétude que vous exprimez.

Comme vous le savez, j'ai plaidé au niveau européen pour la suspension complète du volet commercial de l'accord d'association avec Israël, ainsi que pour la suspension d'autres accords. Cette position figurait d'ailleurs explicitement dans l'accord du Conseil des Ministres du 12 septembre. À ce stade, la majorité qualifiée requise au niveau européen n'a toutefois pas pu être atteinte.

S'agissant de l'interdiction d'importer des produits issus des colonies illégales, cette compétence relève de mes collègues en charge de l'Économie et des Finances. Mes services se tiennent pleinement à la disposition des leurs, et je fais personnellement le suivi de la mise en œuvre, en étroite concertation avec eux. Nous échangeons également avec d'autres pays partenaires qui travaillent à la mise en place de mesures similaires, afin d'assurer une action cohérente et efficace. Le sujet est technique, mais la volonté politique d'avancer est là.

Je vous assure que je continuerai, au sein des instances européennes, à plaider avec détermination pour des mesures fortes et conformes au droit international, dans le but de contribuer à une paix juste et durable.

Je vous remercie encore pour votre interpellation et pour votre engagement citoyen.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Maxime Prévot

**RÉPONSE D'ÉLIANE TILLIEUX,
députée PS au Parlemt de Wallonie et de la Fédération Wallonie Bruxelles
25 mars 2026**

Chers toutes et tous,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre interpellation ainsi que pour votre mobilisation citoyenne. Les plus de mille signatures recueillies témoignent d'une inquiétude profonde et largement partagée face à la situation dramatique en Palestine.

Il ne fait aucun doute que ce qui se déroule aujourd'hui à Gaza et en Cisjordanie est inacceptable. Les violations du droit international humanitaire y sont massives, documentées et répétées, et appellent une réponse ferme de la communauté internationale.

Dès le début de cette crise, nous avons pris nos responsabilités parlementaires en déposant des textes, en interpellant le gouvernement et en formulant des propositions concrètes afin que la Belgique soit à la hauteur de ses principes.

La position du Parti socialiste demeure aujourd'hui constante et déterminée :

- La reconnaissance de l'État de Palestine doit devenir une réalité. Elle ne peut plus être indéfiniment reportée ou conditionnée à des équilibres diplomatiques incertains. Il s'agit d'un acte politique fort en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et d'une étape indispensable vers une solution juste et durable.
- Comme nous le défendons dans les différents Parlements (au Parlement de Wallonie, à la Fédération Wallonie-Bruxelles et au fédéral), et ce notamment au moyen des différents textes que nous déposons, il est impératif que des sanctions effectives soient mises en œuvre. Il ne suffit plus de condamner : les engagements pris par le gouvernement, notamment lors du Kern du 2 septembre, doivent désormais se traduire en actes concrets, assortis d'un calendrier clair, tant au niveau belge qu'europpéen.
- Par ailleurs, la Belgique doit porter une position ferme au niveau européen, en particulier concernant l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël. Le respect des droits humains en constitue une clause essentielle ; dès lors, sa suspension doit être clairement envisagée tant que ces violations persistent.
- Enfin, nous plaidons pour une conditionnalité stricte de l'ensemble des relations bilatérales ainsi que pour un accès humanitaire immédiat, complet et sans entrave à Gaza. La situation humanitaire y est catastrophique et exige une mobilisation internationale urgente.

Nous continuerons à interpeller les gouvernements afin qu'ils passent des déclarations aux actes, avec la clarté et la fermeté que la situation impose. La Belgique ne peut se contenter d'un rôle d'observateur : elle doit être fidèle à ses engagements internationaux et à ses valeurs.

Soyez assurés de notre entière mobilisation sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Éliane Tillieux

**RÉPONSE DE FARAH JACQUET,
députée PTB au Parlem de Wallonie et de la Fédération Wallonie Bruxelles**

Madame Jacquet ne nous a pas encore adressé de réponse mais avait signé la pétition.

LISTE DES MANDATAIRES N'AYANT PAS ENCORE RÉPONDU À NOTRE APPEL

Nom	Parlement	Parti	Autres fonctions
David Clarinval	Ministre	MR	Bourgmestre empêché de Bièvre et conseiller communal
Anne Pirson	Parl. Fédéral	Les Engagés	Conseillère communale Ciney
Marc Lejeune	Parl. Fédéral	Les Engagés	Bourgmestre de Beauraing
Stéphane Lasseaux	Parl. Fédéral	Les Engagés	Conseiller com. À Florennes / A été bourgmestre de Florennes
Charlotte Deborsu	Parl. Fédéral	MR	A été échevine à Namur
Christophe Bombled	Parl. Fédéral	MR	Bourgmestre de Cerfontaine
Pierre-Yves Dermagne	Parl. Fédéral	PS	Echevin à Rochefort / A été ministre au fédéral
Benoît Dispa	Parl. Wallon + FWB	Les Engagés	Bourgmestre de Gembloux / Président parlement FWB
Christophe Bastin	Parl. Wallon + FWB	Les Engagés	Bourgmestre de Onhaye
Geneviève Lazon	Parl. Wallon + FWB	Les Engagés	Conseillère communale Namur / A été députée provinciale
Grégory Chintinne	Parl. Wallon + FWB	MR	Conseiller communal à Florennes
Stéphanie Thoron	Parl. Wallon + FWB	MR	A été bourgmestre de Jemeppe
Valérie Warzée-Caverenne	Parl. Wallon + FWB	MR	Bourgmestre de Hamois
Vincent Maillen	Parl. Wallon + FWB	MR	Conseiller communal à Namur
Eddy Fontaine	Parl. Wallon + FWB	PS	Conseiller communal à Couvin
Patricia Van Walle	Parl. Wallon + FWB	PTB	Conseillère communale à Sambreville

PALESTINE : ZERO DISTANCE



QUINZAINE CULTURELLE



Exposition de Duaa Qishta
et Shadi Al Zaqzouq,
peinture

Concert de clôture
avec Karim Baggili

Quinzaine organisée par
la Coordination namuroise
Belgo-Palestinienne,
et le Collectif Citoyens
solidaires de Namur
- atelier vélo.

Avec le soutien du
Centre culturel de Namur.

Ed. resp. Pierre Brasseur, 49 av. du Transvaal 5020 Vedrin

Plus d'infos ↗



DU 18 AU 29 AVRIL 2026

CCN – SITE DES ABATTOIRS

18 Traverse des Muses 5000 Namur

Du mardi au samedi de 10 à 18 h Accès gratuit

Vernissage le 17 avril 2026 à 19 h

Soirée de clôture le 29 avril à 20 h : concert avec Karim Baggili

Paf 15 € en prévente, 20 € sur place

Renseignements et réservation :

nam.palestine@gmail.com



LE CCN
& LE THÉÂTRE
DE NAMUR



KARIM BAGGILI EN CONCERT



ARABIC BAND

*Concert de clôture dans le cadre de la
quinzaine culturelle PALESTINE : ZERO DISTANCE*



29 AVRIL 2026

20h

**CCN - SITE DES
ABATTOIRS**

*18 Traverse des Muses
5000 Namur*

Plus d'infos ↗



P.A.F. Prévente 15€, sur place 20€

*Renseignements et réservations (indispensable) :
nam.palestine@gmail.com*

Ed. resp. Pierre Brasseur, 49 av. du Transvaal 5020 Vedrin

*Avec le soutien du
Centre culturel de Namur*

**LE CCN
& LE THÉÂTRE
DE NAMUR**

N I E G C
ARCHITECTES

DVV
ASSURANCES
533 Chaussée de Louvain 5004 Bouge
081/22.20.20

Solidaris

Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles

Séance plénière du 4 mars 2026

Proposition de résolution relative à la participation de la Belgique au concours de l'eurovision en raison de la décision de la RTBF d'y prendre part

Les votes nominatifs

87 membres ont pris part au vote.

39 membres ont répondu oui.

47 membres ont répondu non.

1 membre s'est abstenu.

En conséquence, la proposition de résolution n'est pas adoptée.

Surlignés à jaunes, les mandataires de la Province de Namur

Ont répondu oui: Mme Leila Agic, Mme Rachida Aït Alouha, Mme Jamila Ammi, M. Bruno Bauwens, Mme Alice Bernard, M. Martin Casier, M. Christophe Collignon, M. Vincent Crampont, Mme Veronica Cremasco, M. Octave Daube, Mme Margaux De Re, Mme Dorothee De Rodder, Mme Valérie Dejardin, M. Laurent Devin, M. Ibrahim Dönmez, M. Hajib El Hajjaji, **M. Eddy Fontaine (PS)**, Mme Isabella Greco, Mme Mélissa Hanus, **M. Stéphane Hazée (ECOLO)**, M. Ersel Kaynak, Mme Fadila Laanan, Mme Anne Lambelin, M. Bruno Lefèbre, M. Jean-Pierre Lepine, Mme Bénédicte Linard, M. Julien Liradelfo, Mme Christie Morreale, M. Germain Mugemangango, Mme Özlem Özen, Mme Amandine Pavet, Mme Sophie Pecriaux, Mme Marisol Revelo Paredes, Mme Sabine Roberty, Mme Céline Tellier, **Mme Eliane Tillieux (PS)**, **Mme Patricia Van Walle (PTB)**, Mme Manon Vidal, M. Thierry Witsel.

Ont répondu non: Mme Loubna Azghoud, Mme Clémentine Barzin, **M. Christophe Bastin (Les Engagés)**, M. Jean-Paul Bastin, M. Vincent Blondel, Mme Valérie Bluge, M. Willy Borsus, Mme Caroline Cassart-Mailleux, **M. Grégory Chintinne (MR)**, M. Jean-Jacques Cloquet, Mme Stéphanie Cortisse, M. Maxime Daye, Mme Valérie De Bue, M. Louis de Clippele, M. Olivier de Wasseige, M. Alain Deneef, Mme Caroline Desalle, M. Arnaud Dewez, M. Carlo Di Antonio, **M. Benoît Dispa (Les Engagés)**, Mme Véronique Durenne, M. Yves Evrard, Mme Sophie Fafchamps, M. Charles Gardier, Mme Anne-Catherine Goffinet, Mme Armelle Gysen, M. François Huberty, M. Loïc Jacob, Mme Marie Jacqmin, M. Nicolas Janssen, Mme Anne Laffut, Mme Stéphanie Lange, **M. Vincent Maillen (MR)**, M. Olivier Maroy, M. Chris Massaki Mbaki, Mme Diana Nikolic, M. Vincent Palermo, M. Loris Resinelli, Mme Françoise Schepmans, M. Guillaume Soupart, Mme Caroline Taquin, **Mme Stéphanie Thoron (MR)**, M. Nicolas Tzanetatos, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, Mme Mathilde Vandorpe, M. Jean-Paul Wahl, **Mme Valérie Warzée-Caverenne (MR)**.

S'est abstenu: M. Fabian Maingain.

La proposition de résolution

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

- Considérant l'accumulation de preuves indiquant que l'État d'Israël perpétue un génocide dans la bande de Gaza ;
- Considérant que l'État d'Israël assume ouvertement une politique de nettoyage ethnique de la bande de Gaza ;
- Considérant les nombreux rapports, faisant état d'une famine organisée dans la bande de Gaza ;
- Considérant les nombreuses cibles civiles dans la bande de Gaza, en ce compris des habitations, des écoles et des hôpitaux, qui ont été bombardées sciemment et systématiquement par l'armée israélienne ;
- Considérant que la Bande de Gaza souffre depuis plus de 17 ans d'un blocus illégal et que ce territoire est considéré par l'Organisation des Nations Unies (ONU) comme la plus grande prison à ciel ouvert du monde ;
- Vu les 104 résolutions de l'ONU qu'Israël ne respecte pas ;
- Considérant que selon le dernier sondage IPSOS, une majorité de Belges demandent des sanctions envers Israël ;
- Considérant le boycott de l'Eurovision des diffuseurs espagnol, irlandais, islandais, slovène et hollandais ;
- Considérant le soutien de cette décision à leur diffuseur public des ministres espagnol, irlandais, islandais, slovène et hollandais ;
- Considérant que, à l'instar de l'artiste suisse Nemo, vainqueur de l'édition 2024 du Concours Eurovision de la chanson, ainsi que du positionnement de la CGSP Culture, le soutien à un boycott d'Israël est de plus en plus large ;
- Considérant la portée d'un concours comme l'Eurovision pour la promotion culturelle des pays y participant.

Demande au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

- de prendre position en faveur de l'exclusion d'Israël et de ses représentants de l'Eurovision 2026 ;
- de prendre position en faveur du retrait de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de son diffuseur public, la RTBF, des événements culturels et sportifs auxquels Israël ou des citoyens israéliens qui défendent les actions de l'État d'Israël sont autorisés à participer ;
- concernant l'Eurovision 2026, d'encourager la RTBF à revoir son choix concernant la diffusion et l'envoi d'un(e) artiste de la Fédération Wallonie-Bruxelles au concours de la chanson.

M. Vidal

A. Pavet

O. Daube

B. Bauwens

M. Revelo Paredes

G. Mugemangango

J. Dupont

R. Ait Alouha

